

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE S'INTENSifie : L'IMPACT DE L'AUGMENTATION DES CHARGES LOCATIVES CROUS.

Le 27 juin 2023, lors du Conseil d'Administration du CROUS Normandie, a été soumise au vote l'augmentation des charges pour les cités et résidences étudiantes, du fait de l'inflation. Les fédérations étudiantes normandes regroupant la FEDER, la FCBN et la FED'LH s'opposent résolument à cette décision. En effet, ce sont encore les étudiant·es les plus précaires qui payent la facture d'un sous-financement de l'Etat dans le réseau des Œuvres et, de manière plus générale dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Malheureusement, depuis l'année 2022, les étudiant·es subissent une inflation constante. C'est une hausse de 14,8% en un an selon l'INSEE, qui impacte les dépenses de première nécessité comme l'alimentation. Cette hausse vient frapper un public déjà précarisé, qui ne cesse de devoir faire des choix. Aujourd'hui, c'est plus d'un·e étudiant·e sur deux qui ne peut manger à sa faim.

Ajoutons à cela le nouveau montant de la CVEC pour la rentrée 2023-2024, qui est indexé à l'inflation, ce qui crée une augmentation de 5 euros en un an. C'est bien 100 euros que les étudiant·es devront sortir de leur poche pour payer cette redevance lors de l'inscription. Et ce n'est pas la seule augmentation à laquelle le public étudiant devra faire face.

Le logement est une priorité pour un·e étudiant·e, il est nécessaire que ce logement soit abordable, cette dépense représente déjà 50% de son budget alors que les ressources financières des étudiant·es sont limitées. Les cités et résidences CROUS ont pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie étudiante, mais l'augmentation de ces charges de 4,5 euros par mois va desservir cet objectif.

La FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes) demande à ce que chaque étudiant·e soit autonome et puisse s'émanciper, travail ayant déjà été lancé par les premières annonces de la réforme du système des bourses sur critères sociaux. Cependant, un pas en arrière a été fait mardi dernier. Malgré un gel des loyers annoncé en septembre, nous avons eu la surprise de voir la recommandation d'augmentation des charges locatives faites au CROUS, qui une fois de plus doit pallier au manque de financement adopté.

Les élu·es étudiant·es de la liste Bouge Ton CROUS souhaitent exprimer leur désaccord et leur profonde déception face à cette décision où nous étions les seul·es élu·es étudiant·es présent·es, ainsi que les seul·es à s'opposer à cette décision soutenue par l'abstention des représentant·es de la CGT et de la SNPTES.

Dans la continuité de nos positions et actions de défense des étudiant·es, La FEDER, la FCBN et la FED'LH, ainsi que les élu·es de la liste Bouge Ton CROUS expriment leur désaccord et leur profonde déception.

Nous demandons donc le retrait de cette décision.

CONTACT

**BOUGE TON
CROUS**



HIPPOLYTHE MISPELAERE
VICE-PRÉSIDENT ÉTUDIANT
CROUS NORMANDIE

VP-ETUDIANT@CROUS-NORMANDIE.FR
06 76 15 27 66

AXEL DUTHIL-VATINE
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
DES ÉTUDIANTS ROUENNAIS

PRESIDENCE@FEDER-ROUEN.ORG
06 89 02 55 78

MAËL BRIZE
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
CAMPUS BASSE NORMANDIE

PRESIDENCE.FCBN@GMAIL.COM
06 67 82 71 52

HUGO COSSET COINSIN
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
DES ÉTUDIANTS DU HAVRE

PRESIDENCE@FEDLH.FR
06 58 44 00 66